

Saisissez votre recherche...



 FERMER



CAP SUR UN NOUVEAU COEUR DE VILLE

Depuis 2014, l'équipe Municipale d'Alain Crémont et leurs partenaires travaillent activement à un projet de requalification du centre ville de Soissons. Après une grande concertation et un travail collaboratif mené dans le cadre des Assises du développement économique de la formation et de l'emploi un projet ambitieux a vu le jour. Il a été salué par les services de l'état qui l'ont d'ailleurs retenu dans le cadre de leur appel à projet national "action coeur de ville". C'est un projet global qui a pour objectif de requalifier les espaces publics, de valoriser du patrimoine, de faciliter la circulation et du stationnement, de rénover l'habitat et de développer le commerce de proximité.



PLACE FERNAND MARQUIGNY

“ Un nouveau lieu de vie

Malgré la vue exceptionnelle qu'elle offre sur le chevet de la cathédrale, la place Marquigny est aujourd'hui essentiellement dévolue au stationnement, en contradiction avec sa vocation d'espace public destiné aussi aux piétons, habitants ou touristes.

Uniquement animée lors des 2 marchés hebdomadaires du mercredi et samedi matin, elle constitue une rupture commerciale majeure entre les rues du Commerce et Saint-Martin.

Résolument qualitatif, le projet de réaménagement prévoit notamment la construction de 4 grands pavillons en verre, positionnés 2 par 2 de part et d'autre de la place. Organisés sur 2 niveaux, dotés de toitures-terrasses, ces parallélépipèdes légers et transparents formeront un passage entre les deux parties de la place, sans pour autant boucher ou occulter la perspective sur la cathédrale.

Selon l'activité commerciale ou la nature des services qui s'y installeront, des tables, parasols, fleurs ou éléments de mobilier urbain se déploieront sur leurs 4 côtés, pour assurer une animation permanente. Dans la même optique, une partie du marché sera redéployée dans la rue du Beffroi, pour renforcer son dynamisme et son attractivité.

RUES GEORGES MUZART ET DU COMMERCE



“ Premières réalisations

Inaugurées cette année, ces deux artères bénéficient désormais de trottoirs abaissés, adaptés aux personnes à mobilité réduite, de revêtements de sols en pierre très qualitatifs, et d'un mobilier urbain sobre et élégant.

De nombreuses innovations technologiques y ont été expérimentées. Des bornes arrêt-minute multifonctions équipées de capteurs détectent automatiquement les véhicules qui se garent entre 10h et 19h, et un décompte de 15 minutes démarre, sans que l'automobiliste ait besoin de prendre un ticket. De 19h à 8h du matin, ces bornes permettent de recharger un véhicule électrique. Autre moyen de faciliter le stationnement, l'application ParkingMap permet de visualiser en temps réel sur son smartphone les places de stationnement disponibles.

Dans un autre registre, les riverains et commerçants déposent désormais leurs déchets dans des conteneurs enterrés, discrets, hygiéniques et reliés à une cuve souterraine connectée aux services municipaux, qui viennent vider la corbeille par aspiration dès que les capteurs les avertissent de son remplissage. A noter que deux autres rues seront prochainement rénovées dans le même esprit : la rue du Collège et la rue Saint-Quentin.

PLACE SAINT-CHRISTOPHE



“ Un véritable jardin

Bien que «déconnectée physiquement» de l'axe Mantoue-Bannière, la place Saint-Christophe fait pleinement partie du centre-ville. Afin de lui redonner de l'attractivité et lui permettre de redevenir un véritable espace de respiration, sa partie centrale deviendra un grand jardin, sur la largeur des deux boulevards qui la coupent, afin d'en accentuer la perspective et la continuité. Le Monument édifié par les frères Martel sera quant à lui, remis en valeur grâce à un large parterre de pelouse, ponctué de quelques haies et cheminements. Sur les deux bandes latérales, la végétation sera densifiée, pour dissimuler le stationnement et accentuer l'effet de contraste avec le «vide» aménagé dans la partie centrale.

BERGES DE L' AISNE



“ Reconquête de la rivière

Si la valorisation des sites et des espaces longeant la rivière, élément structurant majeur pour Soissons, n'est pas directement intégrée dans le projet «nouveau coeur de ville», elle en est le complément indissociable. Il s'agit en effet de créer un itinéraire cohérent, en profitant de l'ensemble des richesses naturelles ou patrimoniales du secteur. Rappelons qu'après la construction de la nouvelle résidence «Les Berges des 3 Roys» et de la nouvelle passerelle des Anglais, les prochaines opérations d'aménagement (début octobre 2018) concerneront l'espace situé entre le pont du Mail et le pont Gambetta rive droite-quartier Saint-Waast.

La municipalité travaille d'ores et déjà au projet de requalification de la rive gauche qui viendra achever de connecter la rivière au coeur de ville.

RUE DE LA BANNIERE



“ Un espace convivial

Située à l'extrémité Est du coeur de ville, la rue de la Bannière est aussi le point de liaison avec les berges de l'Aisne et le quartier Saint-Waast via la passerelle des Anglais. Bordée de plusieurs restaurants, qui profitent de sa largeur pour installer leurs terrasses dès les beaux jours venus, elle a vocation à devenir un lieu de vie festif et convivial, grâce à une redéfinition de l'espace dévolu aux automobiles, limité à la partie Nord, en liaison avec la rue Notre-Dame. Dédiés aux piétons, le centre et la partie sud seront structurés par un mobilier urbain design et qualitatif, pour constituer une grande terrasse. Le nouveau plateau sera ponctué de bacs et de végétation persistante à fleurs. Côté éclairage, des lanternes suspendues viendront renforcer l'ambiance résolument conviviale du site.

SQUARE SAINT-PIERRE



“ Le poumon vert

Valoriser le patrimoine historique présent sur ce véritable poumon vert du centre-ville (église Saint-Pierre, mur de l'abbaye Notre-Dame, Monumentaux Morts anglais), tout en créant des « cônes de vue » vers la rivière, et en renforçant l'unicité entre le square et la place Marquigny grâce à une rive d'arbres et de végétaux communs (magnolias, chênes persistants, charmes), c'est l'objectif des aménagements apportés à ce site. Une aire de jeux pour enfants sera installée à proximité des vestiges de l'abbaye.

RUE ET PLACE DE L'ÉVÊCHE



“ Un site revalorisé

Riche de nombreux éléments patrimoniaux et de belles perspectives sur le transept sud de la cathédrale et l'abbaye, cette rue et sa place homonyme seront rénovées en cohérence avec les autres espaces qui l'entourent. Un nouveau revêtement de sol améliorera sensiblement son esthétique, et permettra de mieux identifier les parties dédiées à la circulation ou au stationnement. Un «mur-écran», structure métallique légère habillée de pierre calcaire régionale, sera également installé. Et grâce à un espace gagné sur des constructions vétustes, un square traversant, conçu dans l'esprit des anciens jardins des moines mêlant senteurs et couleurs des plantes ou fleurs médicinales, agrémentera le trajet des passants entre les places Mantoue et Fernand Marquigny.

Chiffres Clefs

23 monuments classés

La Cité du vase a la chance de compter plus de 20 monuments historiques, un patrimoine qu'elle a entrepris de restaurer et de valoriser depuis plusieurs années. En 2014, les travaux ont débuté à l'abbaye Saint-Jean des Vignes et devraient s'achever en 2026. Une visite en réalité augmentée de l'abbaye Saint-Jean des Vignes est proposée depuis cette année. Un nouveau cheminement piétonnier le long de la cathédrale va être créé entre la place Mantoue et la place Fernand Marquigny. Le projet cœur de ville prévoit aussi une mise en scène nocturne des sites patrimoniaux, grâce à un éclairage spécifique, à l'image des nouveaux luminaires récemment installés sur le sol aux abords de l'abbaye Saint-Léger.

2M€ sur 3 ans

ont été alloués au Plan de soutien au commerce de proximité. Lancé en 2018, ce dispositif a permis de créer un office du commerce et de l'artisanat, lieu d'accueil et de conseil des professionnels et des consommateurs, et un poste de manager de coeur de ville, qui accompagne les commerçants et les porteurs de projets dans leurs démarches administratives. Sans oublier une prise en charge à 50% de la taxe foncière sur la propriété bâtie (sous conditions), l'instauration d'un droit de préemption sur les fonds commerciaux et d'une taxe sur les locaux commerciaux vacants depuis plus de deux ans, la mise en place d'un Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC), un soutien à l'association Vitrites de Clovis pour l'organisation de ses manifestations et événements.

1700 places

de stationnement sont aujourd'hui recensées en centre-ville. L'un des objectifs du projet coeur de ville est de concilier la possibilité de se garer facilement à proximité des zones commerçantes avec la nouvelle attractivité d'un centre-ville plus qualitatif. Une réflexion est actuellement menée pour définir de nouvelles solutions permettant de compenser intégralement ce déficit.

27,7% des Soissonnais

habitent le centre-ville, qui regroupe 31% des logements de la commune. Mais 350 biens y seraient aujourd'hui vacants. La construction de logements neufs diversifiés permettra de développer l'offre et la qualité résidentielle dans le coeur de ville (exemples : Croix d'Or, Les Trois Roys, ou l'ex Salle des Feuillants). Pour faciliter les rénovations, la Ville définit actuellement son AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), qui permettra notamment aux propriétaires du centre-ville d'accéder à des aides ou dispositifs de défiscalisation.

La redynamisation du coeur de ville est un enjeu à la fois urbain et humain

Alain Crémont, MAIRE DE SOISSONS

“ Faire de Soissons une ville moderne, intelligente et dynamique

Pourquoi faire de la redynamisation du coeur de ville une priorité ?

Le centre-ville n'est pas un quartier comme les autres. Il incarne l'identité de Soissons et le coeur battant de l'activité économique de tout notre bassin de vie. Pourtant, comme dans beaucoup de villes moyennes en France, il connaît des difficultés et doit faire face au départ des classes moyennes, au vieillissement des espaces publics, à la diminution de l'activité commerciale, à des problèmes de logements dégradés ou encore à des difficultés liées au stationnement. C'est pour répondre à tous ces enjeux, pour faire de Soissons une ville moderne, intelligente et dynamique que nous faisons de la redynamisation du coeur de ville une de nos priorités.

Quels sont les enjeux d'un tel projet ?

Nous partons de l'idée qu'il n'y a pas de ville agréable à vivre et attractive sans un centre-ville accueillant, facile d'accès, moderne, avec des espaces publics valorisés et des commerces dynamiques.

C'est pourquoi nous avons établi une stratégie qui repose sur 5 axes :

- > la redynamisation commerciale par la mise en oeuvre de dispositifs visant à maintenir la diversité et la qualité de l'offre commerciale du coeur de ville, véritable galerie marchande à ciel ouvert.
- > l'amélioration de l'accessibilité et du stationnement en mobilisant les outils numériques d'une smart-city et en recréant une offre de parking en hyper-centre.
- > la réhabilitation de l'habitat et du patrimoine bâti dégradé pour remettre sur le marché des logements vacants, ravalier les immeubles et ainsi donner l'image d'un coeur de ville dynamique et accueillant
- > la modernisation des espaces publics par un traitement qualitatif et modernisé de la place centrale à travers le projet Wilmotte et des rues commerçantes adjacentes.
- > le renforcement de l'attractivité touristique par la mise en valeur des principaux sites patrimoniaux remarquables de la ville.

Quelle méthode avez-vous retenu pour y parvenir ?

La redynamisation du coeur de ville est un enjeu à la fois urbain et humain. J'ai donc souhaité que le projet soit co-construit et partagé par le plus grand nombre : élus, services de l'État, collectivités, personnalités qualifiées, architectes, urbanistes, habitants. J'ai souhaité également que les commerçants et les artisans, qui restent nos partenaires privilégiés dans le redressement du coeur de ville, soient étroitement associés à la prise de décision. Pour montrer à quoi pourrait ressembler le coeur de ville demain, nous avons également mené des expérimentations dans certaines rues, sur le choix des matériaux et des équipements, avant d'envisager de les déployer sur l'ensemble des rues.

Jean-Marie Carré, PRÉSIDENT DE GRAND

SOISSONS AGGLOMÉRATION

“ Notre territoire a besoin d'un coeur qui bat

En quoi la redynamisation du coeur de ville de Soissons est-elle importante pour le GrandSoissons Agglomération ?

Le centre-ville de Soissons est le coeur du GrandSoissons Agglomération. Il est le centre d'attraction de tout le territoire. C'est un espace de vie et d'échanges. Pour nos concitoyens, c'est en même temps le lieu du quotidien avec ses besoins courants et ses services de proximité et un lieu de plaisir, de distraction avec ses restaurants, ses bars, ses achats « plaisirs » et son cinéma.

Déjà en 2010, avec Jean-Michel Wilmotte, nous avons commencé à réfléchir au réaménagement de la place Fernand Marquigny, aux rues St-Martin, du Commerce ou de la Bannière. Si le centre de Soissons conserve son identité, une attractivité, il souffre, comme beaucoup de locaux vacants ou de la disparition de certains commerces. Renforcer le parcours marchand, lutter contre les dents creuses et forger une unité urbaine sont des facteurs clefs de succès pour redynamiser cet espace.

GrandSoissons Agglomération prendra toute sa place, au travers de ses compétences, dans l'opération coeur de ville initiée par la Ville de Soissons, car sans un coeur qui bat, il est impossible d'irriguer tout notre territoire.

Jean-Michel Wilmotte, ARCHITECTE

“ Notre volonté est de constituer de nouveaux lieux de vie, de détente et de rencontres

Quelles problématiques avez-vous identifiées dans le coeur de ville de Soissons ?

Ses espaces publics sont d'une grande richesse mais forment un ensemble hétérogène et, surtout saturé par les voitures, dont le stationnement a peu à peu dégradé la qualité des usages. Il nous apparaît donc nécessaire de structurer ces espaces autour d'un projet fédérateur, à la fois respectueux de l'existant et tourné vers l'avenir, qui réponde aux besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain, qu'ils soient piétons ou automobilistes.

L'enjeu est de former un véritable coeur de ville, dynamique et attractif qui, sans exclure les voitures, s'offre aux piétons et leur permettent de profiter pleinement d'un des patrimoines les plus riches de la région.

L'axe Mantoue - Bannière est idéal pour initier cette démarche, car il est organisé sur une suite de « vides » urbains : la place Mantoue, la rue et la place de l'Évêché, la place Fernand Marquigny, le square Saint-Pierre, la rue de la Bannière, la passerelle des Anglais et les berges de l'Aisne.

Quelles réponses y apportez-vous ?

Nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de préserver l'accessibilité aux voitures et de faciliter leur stationnement à proximité des zones commerçantes. Mais seuls de nouveaux espaces piétons permettront de diversifier l'activité du centre-ville, de valoriser son patrimoine et donc de renforcer son attractivité.

Notre volonté est de constituer de nouveaux lieux de vie, de détente et de rencontres, tout en accompagnant et en catalysant le développement économique de la ville. Nous envisageons de procéder par phases relativement indépendantes les unes des autres, afin de pouvoir engager au plus vite la mutation du centre-ville tout en maintenant son accessibilité.



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

